

RCS : TROYES
Code greffe : 1001

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

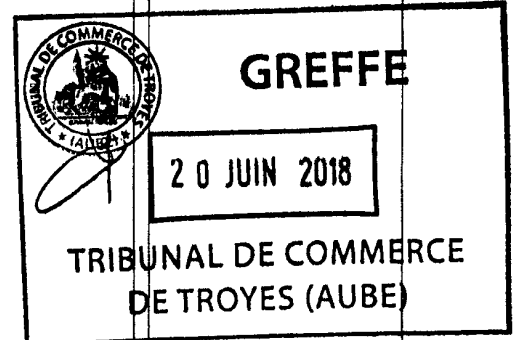
**Le greffier du tribunal de commerce de TROYES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 00642
Numéro SIREN : 500 830 377
Nom ou dénomination : COMPOS SERVICES

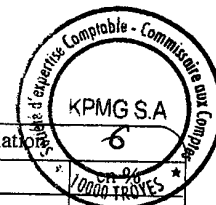
Ce dépôt a été enregistré le 20/06/2018 sous le numéro de dépôt 2123

BILAN SYNTHÉTIQUE



ACTIF	Valeurs nettes au 31/12/17	Valeurs nettes au 31/12/16	en valeurs KPMG S.A. en %	
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages indus.				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations	475 000	475 000		
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	475 000	475 000		
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients	4 992	4 992		
Clients douteux, litigieux				
Clients Factures à établir				
Personnel et comptes rattachés				
Créances fiscales et sociales	350	16 909	-16 559	-98
Autres créances				
Groupe et associés	38 534		38 534	
Débiteurs divers		181	-181	-100
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres		23 500	-23 500	-100
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	2 746	2 612	134	5
Charges constatées d'avance				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	46 622	48 194	-1 573	-3
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	521 622	523 194	-1 573	

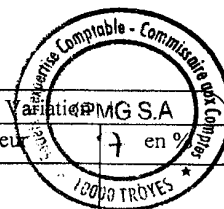
BILAN SYNTHÉTIQUE



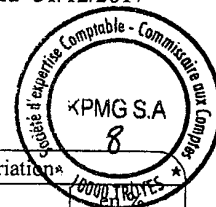
PASSIF	Valeurs au 31/12/17	Valeurs au 31/12/16	Variations en valeur	
Capital	100 000	100 000		
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale	10 000	10 000		
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	393 323	391 755	1 568	
Résultat de l'exercice	1 459	1 568	-109	-7
SITUATION NETTE	504 783	503 323	1 459	
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	504 782	503 323	1 459	
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
AUTRES FONDS PROPRES				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
PROVISIONS				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aup. des établiss. de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Groupe et associés		17 343	-17 343	-100
Avances et acptes recus sur commandes en cours				
Fournisseurs				
Fournisseurs, factures non parvenues	2 114	2 168	-53	-2
Dettes fiscales et sociales	14 725	361	14 364	
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES	16 839	19 872	-3 032	-15
Ecarts de conversion passif				
TOTAL GÉNÉRAL	521 622	523 194	-1 573	

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

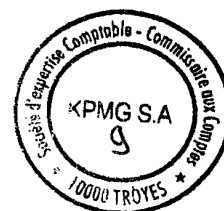
	Du 01/01/17 Au 31/12/17	Du 01/01/16 Au 31/12/16	Variation en valeur en %	
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens et services)	4 160	4 160		
Montant net du chiffre d'affaires	4 160	4 160		
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits				-100
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	4 160	4 160		
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	1 972	2 172	-200	-9
Impôts, taxes et versements assimilés	146	147	-1	-1
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges				4
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	2 118	2 319	-201	-9
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	2 042	1 841	201	11
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice ou perte transférée				
Perte ou bénéfice transféré				



COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

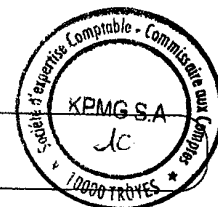


	Du 01/01/17 Au 31/12/17	Du 01/01/16 Au 31/12/16	Variation* en valeur	
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mob. et créances d'actif immob.				
Autres intérêts et produits assimilés	147	511	-364	-71
Reprises sur provisions et transfert de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de val.mob. de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	147	511	-364	-71
Charges financières				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges sur cessions de valeurs mob. de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES				
RÉSULTAT FINANCIER	147	511	-364	-71
RÉSULTAT COURANT avant impôts	2 188	2 352	-164	-7
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur provision et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements et provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES				
RESULTAT EXCEPTIONNEL				
Participation des salariés aux résultats				
Impôt sur les bénéfices	729	784	-55	-7
TOTAL DES PRODUITS	4 307	4 671	-364	-8
TOTAL DES CHARGES	2 847	3 103	-256	-8
Bénéfice ou Perte	1 459	1 568	-109	-7



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES



FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2017 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

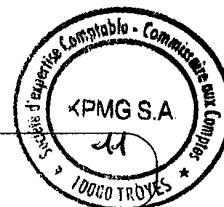
Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES - LISTE FILIALES



FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société) COMPOSITEX - 0 ZI LES PIVOISONS RUE D. PAPIN 10430 R	195 000	822 978	99,69	158 137
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

ACTIF CIRCULANT - CRÉANCES



ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

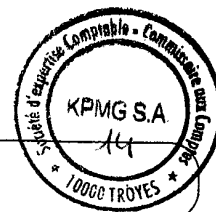
ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	4 992	4 992	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres	350	350	
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	38 534	38 534	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)			
	Charges constatées d'avance			
TOTAUX		43 876	43 876	
Renvois	(1)			
	(2)			
	Montant des	- Créances représentatives de titres prêtés - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice		
		Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)		

ENTREPRISES LIÉES**INTEGRATION FISCALE**

Une convention d'intégration fiscale a été conclue le 16 mars 2008 entre la SAS COMPOS SERVICES, société mère, et la SAS COMPOSITEX, société fille.

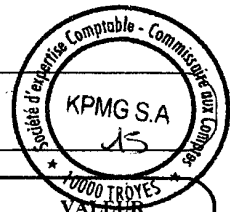
La prise en compte par COMPOS SERVICES de l'impôt sur les sociétés fait naître à son profit une créance sur COMPOSITEX correspondant à l'impôt dû par cette dernière si elle n'avait pas été membre du groupe.

ENTREPRISES LIÉES



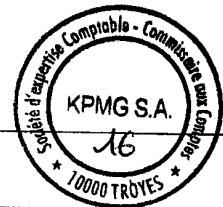
ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES ET LES PARTICIPATIONS

POSTES	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la sté a un lien de participation
Immobilisations financières		
Participations		
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
Total des immobilisations		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances		
Créances clients et comptes rattachés	4 992	
Autres créances	38 534	
Capital souscrit appelé, non versé		
Total des créances	43 526	
Disponibilités		
Total des disponibilités		
Dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établiss. de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur cdes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total des dettes		

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

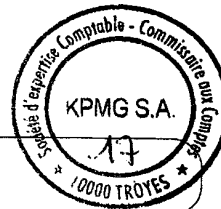
	NOMBRE	10000 TROYES VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	10 000,00	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	10 000,00	10,00

ETAT DES DETTES



ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes	à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1)	à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		2 114	2 114		
Personnel & comptes rattachés					
Sécurité sociale & autres organismes sociaux					
Etat &	Impôts sur les bénéfices	14 250	14 250		
autres	Taxe sur la valeur ajoutée	475	475		
collectiv.	Obligations cautionnées				
publiques	Autres impôts, taxes & assimilés				
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)					
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)					
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		16 839	16 839		
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés				

COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF**CHARGES À PAYER**

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 114
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	2 114

COMPOS SERVICES
Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 euros
Siège Social : rue Denis PAPIN - ZI des Pivoisons
10430 ROSIERES PRES TROYES

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 21 MAI 2018

EXTRAITS

Sur convocation faite par le président, les actionnaires de la société COMPOS SERVICES se sont réunis en assemblée générale ordinaire, le 21 Mai 2018 à 12h00 au siège de la société rue Denis Papin à Rosières Près Troyes(10430).

PREMIERE RESOLUTION
Approbation des comptes et rapports

L'Assemblée Générale après avoir entendu lectures des rapports du Président et du Commissaires aux Comptes, approuve les comptes et le bilan clos le 31/12/2017 tels qu'ils sont présentés et les opérations traduites dans ces comptes ou résumés dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne au Président, quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

DEUXIEME RESOLUTION
Arrêt et affectation du résultat

L'Assemblée Générale arrête le résultat bénéficiaire net comptable à la somme de 1.459 euros, et décide de l'affecter comme suit :

Résultat de l'exercice	1.459 €
Report à nouveau créateur antérieur	<u>393.323 €</u>
Bénéfice distribuable	394.782 €
Dividendes distribués	0 €
Réserve légale	0 €
Report à nouveau	<u>394.782 €</u>
	394.782 €

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

 **Christian BRICOUT**
Président

Le Président
COMPOS SERVICES
SAS au Capital de 100 000 €
ZI des Pivoisons
10430 ROSIERES
Tél. : 03 25 49 58 76
Fax : 03 25 49 94 30
N° Siret 500 830 377 00015



KPMG AUDIT EST
Espace Européen de l'Entreprise
9 avenue de l'Europe
CS 50033 Schiltigheim
67013 Strasbourg Cedex
France

Téléphone : +33 (0)3 88 18 23 00
Télécopie : +33 (0)3 90 22 06 61
Site internet : www.kpmg.fr

Compos Services S.A.S.
**Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2017
Compos Services S.A.S.
Z.I. les Pivoisins - Rue Denis Papin - 10430 Rosières Près Troyes
Ce rapport contient 17 pages
Référence : FC-182-65

KPMG Audit Est,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société par actions simplifiée
inscrite à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Colmar.

Siège social :
KPMG Audit Est
Espace Européen de l'Entreprise
9 avenue de l'Europe
CS 50033 Schiltigheim
67013 Strasbourg Cedex
Capital : 200 000 €.
Code APE 6920Z
512 802 695 R.C.S. Strasbourg
TVA Union Européenne
FR 28 51 28 02 695



KPMG AUDIT EST
Espace Européen de l'Entreprise
9 avenue de l'Europe
CS 50033 Schiltigheim
67013 Strasbourg Cedex
France

Téléphone : +33 (0)3 88 18 23 00
Télécopie : +33 (0)3 90 22 06 61
Site internet : www.kpmg.fr

Compos Services S.A.S.

Siège social : Z.I. les Pivoisins - Rue Denis Papin - 10430 Rosières Près Troyes
Capital social : € 100 000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'Assemblée Générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par les membres de votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Compos Services S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne la valorisation des titres de participation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Troyes, le 15 mai 2018

KPMG Audit Est



Frédérique Céleste
Associée